Office national du film du Canada

2013-2014

Rapport sur les plans et les priorités

L'honorable James Moore, C.P., député
Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Table des matières

Message du Ministre 1

Message du Commissaire 2

Section I : Survol de l'organisation 5

- Raison d'être 5
- Responsabilités 5
- Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes (AAP) 6
- Priorités organisationnelles 7
- Analyse des risques 11
- Sommaire de la planification 13
- Profil des dépenses 15
- Budget des dépenses par crédit voté 15

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique 16

- Résultat stratégique 16
- Programme 1: Production audiovisuelle 17
- Faits saillants de la planification 19
- Programme 2 : Accessibilité et interaction avec l'auditoire 22
- Faits saillants de la planification 23
- Programme 3 : Services internes 29
- Faits saillants de la planification 30

Section III : Renseignements supplémentaires 33

- Principales données financières 33
- États financiers prospectifs 34
- Liste des tableaux de renseignements supplémentaires 34
- Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations 34

Section IV : Autres sujets d'intérêt 35

- Coordonnées de la personne-ressource de l'organisation 35

Message du Ministre

Les organismes du portefeuille du ministère du Patrimoine canadien enrichissent la vie des Canadiens de nombreuses façons. Ils mettent à profit les possibilités offertes par la technologie pour préserver et célébrer notre patrimoine et notre culture; ils encouragent la participation des Canadiens à la société; et ils stimulent la créativité, l'innovation et l'économie. En tant qu'organisme du portefeuille, l'Office national du film du Canada entend poursuivre ses efforts pour promouvoir les arts, la culture et le patrimoine canadiens.

La créativité et l'innovation de l'ONF dans une diversité de genres et de formes l'ont propulsé à l'avant-garde de l'environnement numérique mondial actuel. L'organisme a à cœur de produire des œuvres audiovisuelles de grande qualité. Il guide des cinéastes et d'autres créateurs de toutes les régions du pays qui se distinguent au fur et à mesure qu'ils développent leur vision artistique et leur talent. En explorant toutes les possibilités offertes par les nouvelles technologies, l'ONF veut jeter des ponts entre les cultures, tout en s'assurant que ses archives et ses ressources demeurent accessibles aux membres de toutes les communautés qui forment notre tissu social.

L'ONF est en mesure d'atteindre les objectifs de transition vers le numérique qu'il s'était fixés dans son plan stratégique de 2008-2013. Ses productions ont été vues plus de 38 millions de fois sur ONF.ca, prouvant ainsi que le public canadien et le public étranger ont fait un très bon accueil au contenu numérique. L'ONF se prépare maintenant à la prochaine étape de son plan stratégique quinquennal. Sa vaste gamme d'activités lui donnera de nouvelles possibilités de se rapprocher des Canadiens dans leur collectivité et de susciter un dialogue national qui fait place à tous.

À titre de ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, je vous invite à prendre connaissance du *Rapport sur les plans et les priorités* de 2013-2014 préparé par l'Office national du film. Ce rapport témoigne de l'engagement de l'ONF à participer à l'atteinte des objectifs du portefeuille du Patrimoine canadien et du gouvernement du Canada.

L'honorable James Moore, C.P., député

Message du Commissaire

La mise en œuvre du plan stratégique de l'Office national du film du Canada 2008-2013 s'est déroulée sous le signe de la réussite. Ce document énonçait la vision qui a inspiré notre virage numérique, lequel a permis à l'institution de s'imposer comme l'un des chefs de file mondiaux de la révolution numérique. La reconduction de mon mandat assurera la continuité et facilitera l'élaboration du futur plan stratégique de l'ONF, qui permettra notamment de relever les nombreux défis d'un paysage médiatique en constante évolution et de consolider les acquis du virage numérique entrepris depuis quelques années.

Au cours du mandat précédent, nous avons réussi à atteindre les objectifs ambitieux que nous nous étions fixés en matière de créativité et d'excellence, d'innovation technologique et de croissance des auditoires. Une des priorités clés était d'accroître l'accessibilité de notre collection à la population canadienne et de rejoindre nos auditoires; ce qui fut fait grâce au virage numérique entrepris par l'organisation et au succès de la salle de visionnage ONF.ca. En effet, depuis 2009, nous avons donné lieu à plus de 38 millions de visionnages en ligne dans le monde entier par l'entremise de notre Espace de visionnage, de nos applications et des sites partenaires. Nous nous sommes aussi démarqués en favorisant l'avancement dans le domaine des médias numériques en récoltant de nombreux prix prestigieux tant au Canada qu'à l'étranger. Les productions récentes de l'ONF ont repoussé les limites du contenu et de la forme, notamment par l'utilisation des technologies de pointe, ce qui nous a permis de créer des œuvres exceptionnelles. Nous avons aussi procédé à une réorganisation interne et à une réaffectation de nos ressources, exercice qui nous a permis de remplir la mission que nous nous étions fixée, il y a cinq ans.

L'ONF en est à terminer le processus d'élaboration de son plan stratégique 2013-2018, pour lequel il a mobilisé l'ensemble de son personnel. Des séances de réflexion et de consultations internes ont été organisées au cours de l'automne 2012 pour établir les bases qui orienteront la vision stratégique de l'organisation pour les cinq années à venir. Les grands axes prioritaires de l'avenir de l'ONF demeurent d'assurer son rôle de laboratoire créatif en programmation et en technologie, d'élargir, de joindre et de faire interagir les auditoires. Nous allons mettre en place de nouveaux modèles d'affaires innovants qui nous permettront de tirer profit de notre expertise tout en développant de nouveaux partenariats. L'avenir organisationnel de l'ONF comptera aussi parmi les priorités stratégiques, puisque nous viserons à améliorer nos processus de travail, à renforcer la collaboration ainsi que la communication interne.

Du côté de la production, l'ONF continuera d'investir cette année dans des œuvres et des récits audacieux qui refléteront les valeurs et les points de vue canadiens autant en documentaire, en animation d'auteur qu'en interactif. Nous sommes notamment emballés de collaborer avec

l'Agence spatiale canadienne à la création de l'École de l'espace, un projet patrimonial novateur qui éveillera l'intérêt des jeunes Canadiens et Canadiennes pour les merveilles de l'exploration spatiale. Cette expérience d'apprentissage interactif et interdisciplinaire amènera les élèves à se passionner pour la formidable mission du colonel Chris Hadfield, premier Canadien à diriger la Station spatiale internationale.

À compter de 2013, l'ONF adoptera une approche inédite dans le cadre de sa stratégie pour l'épanouissement du français en situation minoritaire, lancée il y a près de deux ans. À cet égard, l'ONF misera sur trois pôles de création au pays : Vancouver, Toronto et Moncton. Le producteur exécutif responsable de la production française en situation minoritaire sera désormais basé à Toronto, le studio Acadie situé à Moncton poursuivra son mandat en Atlantique et un poste de producteur interactif sera créé à Vancouver. Ces changements nous établiront au cœur de la création de ces communautés. Les ressources, le savoir-faire et les échanges d'expertise qui seront mis à la disposition des créateurs et créatrices francophones stimuleront les artistes de la grande communauté franco-canadienne.

Depuis sa création, l'ONF travaille en étroite collaboration avec des cinéastes et des créateurs autochtones de toutes les régions du pays afin de raconter leur histoire et leurs traditions et renforcer leur apport dans le milieu cinématographique et. À cet effet, l'ONF poursuivra ses partenariats avec les organismes et les communautés du Grand Nord et envers les créateurs de cette région en lançant notamment Digital North 1.0, un programme original de création d'œuvres numériques pour les cinéastes de la relève du Grand Nord. D'un autre côté l'ONF mettra sur pied une initiative destinée à former des cinéastes de la relève des Premières Nations, en lançant la première édition de Tremplin Nikanik, un concours destiné aux cinéastes francophones de cette communauté.

L'interaction avec les auditoires demeure au centre des objectifs et des priorités de l'ONF. Nous continuerons d'augmenter le nombre de nouveaux titres offerts dans notre Espace de visionnage en ligne, et notre objectif pour la prochaine année sera d'étendre notre portée de manière à attirer différents auditoires. Afin de mieux refléter la pluralité linguistique et culturelle du public canadien, nous enrichirons ONF.ca de nouvelles chaînes en langues non officielles. Nous y ajouterons également une chaîne de films indépendants, où seront présentées des œuvres canadiennes réalisées avec le soutien de l'ONF et d'autres, produites de façon indépendante.

Au cours de la prochaine année financière, l'ONF étoffera son offre éducative avec du contenu neuf, des fonctionnalités exclusives et une version mobile du portail CAMPUS. L'équipe du secteur Éducation de l'ONF rejoindra les élèves et le personnel enseignant, en organisant une série de classes virtuelles en ligne ainsi qu'en donnant des ateliers pratiques dans neuf endroits du Canada.

L'ONF est fier du bilan des cinq dernières années, mais ce qui l'enthousiasme le plus, c'est son avenir. L'année 2013-2014 sera marquée par le lancement du Plan stratégique et son opérationnalisation afin d'atteindre les objectifs fixés pour les cinq prochaines années. Ce nouveau plan permettra à l'ONF de demeurer une institution culturelle dynamique au profit des générations à venir.

Tom Perlmutter
Commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'Office national du film

Section I : Survol de l'organisation

Raison d'être

L'Office national du film (ONF) a été créé par une loi du Parlement fédéral en 1939 et rend compte au Parlement canadien par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. L'ONF a pour mandat de produire et distribuer des œuvres originales et innovatrices lesquelles font mieux comprendre les enjeux auxquels doit faire face la population canadienne et qui font connaître les valeurs et points de vue canadiens au pays et dans le monde. Au fil des décennies, il est devenu la norme en matière d'innovation audiovisuelle au Canada et joue un rôle important en soulignant les changements et événements marquants de la société canadienne.

En tant que producteur et distributeur public d'œuvres audiovisuelles, l'ONF joue un rôle essentiel, en offrant une perspective de la richesse et de la diversité canadienne. C'est à travers des documentaires d'auteur, des films d'animation et des nouveaux médias qu'il explore les enjeux sociaux contemporains. Depuis sa fondation, l'ONF témoigne des bouleversements et grands événements sociaux qui transforment le visage du pays.

Responsabilités

Depuis sa fondation il y a près de 75 ans, l'ONF a produit plus de 13 000 films et remporté au-delà de 5 000 prix; il a inspiré et influencé des générations de cinéastes au Canada et dans le reste du monde.

Laboratoire de création à la fine pointe, l'ONF travaille avec des artistes et des artisans qui sont à l'avant-garde en matière de contenu et de forme dans les domaines du documentaire, de l'animation et du contenu médiatique multiplateforme et qui font œuvre de pionniers en production interactive et stéréoscopique. L'ONF ouvre de nouvelles possibilités à la population et à l'industrie canadiennes en prenant des risques artistiques et commerciaux qu'il serait difficile d'assumer autrement.

En soutenant la relève et en donnant voix aux membres des diverses communautés culturelles, linguistiques et autochtones de même qu'aux personnes handicapées, l'ONF fait en sorte que ses œuvres audiovisuelles reflètent la diversité canadienne de même que les réalités sociales et culturelles en mutation au pays.

Exploitant l'énorme potentiel des nouvelles technologies, l'ONF a développé divers réseaux de distribution classiques et virtuels qui rendent ses nouvelles productions et sa vaste collection de films – la mémoire collective de la nation – encore plus accessibles aux Canadiens et Canadiennes, dans chaque province et territoire. À ONF.ca, les publics canadien et étranger

explorent un remarquable patrimoine audiovisuel reflétant la culture et les valeurs du Canada. Ils y ont un accès immédiat, et ce, sur les plateformes de leur choix. En offrant du contenu de qualité dans les deux langues officielles aux établissements d'enseignement par l'entremise de son portail en ligne CAMPUS, l'ONF contribue à réaliser l'objectif de transmettre les valeurs canadiennes à la jeunesse du pays.

L'ONF est régi par la Loi sur le cinéma et par diverses autres lois, notamment la Loi sur la gestion des finances publiques (qui définit la structure et les méthodes d'administration financière en vigueur au sein du gouvernement), la Loi sur l'accès à l'information, la Loi sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur les langues officielles, ainsi que la Loi sur le multiculturalisme canadien.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'ONF, allez à onf-nfb.gc.ca/fr/a-propos-de-lonf/organisation/

Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes (AAP)

En accomplissant son mandat, l'ONF vise le résultat stratégique suivant :

> Les histoires et les perspectives canadiennes sont présentes dans les médias audiovisuels et rendues accessibles à la population du Canada et du reste du monde

Architecture d'alignement des programmes

Le tableau ci-dessous illustre les programmes et sous-programmes de l'ONF qui contribuent à l'atteinte de son résultat stratégique :

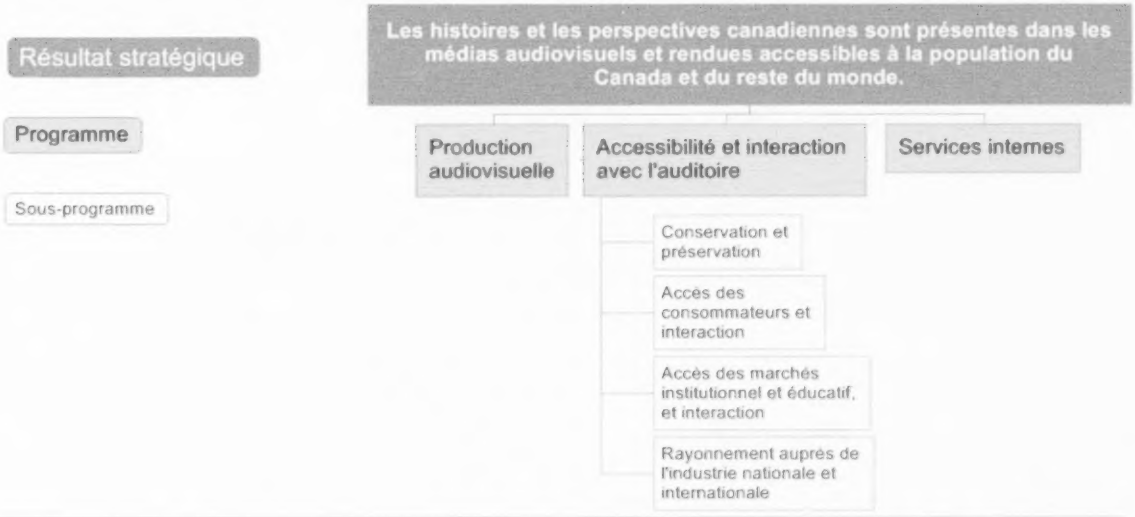

Priorités organisationnelles

Priorité	Type[1]	Résultats stratégiques et/ou programmes
Laboratoire créatif en programmation	DÉJÀ ÉTABLIE	-Résultat stratégique -Programme 1: Production audiovisuelle

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

L'ONF continuera d'exercer son leadership en matière de création et d'innovation dans les deux langues officielles. Axés sur la pertinence sociale, les récits de l'ONF portent un regard neuf sur le monde et innovent sur le plan du contenu et de la forme.

Les efforts déployés pour cette priorité permettront à l'ONF de créer une approche artistique interdisciplinaire afin de créer des nouvelles formes d'art, d'accroître la diversité des voix et participer à la réalisation d'œuvre de portée nationale.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- À travers ses œuvres, l'ONF aura une programmation qui montre une diversité des voix avec des documentaires tels que *Hue* de Vic Sarin qui explore le thème de la couleur de la peau ainsi que *Crazywater* de Dennis Allen qui aborde le sujet de l'alcoolisme.
- L'ONF produira des œuvres pour le secteur de l'éducation telles que *l'École de l'espace* et *Ta parole est en jeu*, une œuvre interactive.
- L'ONF continuera de développer de nouveaux partenariats avec le secteur public et privé et consolidera les partenariats déjà en place tels que la Fondation canadienne des relations raciales, et les prix du Gouverneur général.
- Pour l'année 2013-2014 l'ONF commémorera un événement d'importance dans l'histoire des Régiments canadiens en lançant une œuvre documentaire, *De Courcelette à Kandahar*, qui témoigne de la création et l'évolution du Royal 22e Régiment.

[1]. Les différents types de priorités sont définis comme suit : priorité **déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé par le rapport; priorité **permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé par le rapport; priorité **nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé par le RPP ou le RMR.

Priorité	Type	Résultats stratégiques et/ou programmes
Laboratoire créatif en technologie	DÉJÀ ÉTABLIE	-Résultat stratégique -Programme 1: Production audiovisuelle -Programme 2: Accessibilité et interaction avec l'auditoire

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

L'objectif est de positionner l'ONF comme chef de file de l'utilisation de technologies innovatrices dans la production et la distribution de contenu facilement accessible pour les auditoires. Au Canada, l'ONF est à l'avant-garde de la préservation et des stratégies numériques visant à accroître l'accessibilité du contenu canadien en ligne. Le développement de nouvelles technologies et de méthodes de travail créatives améliorent le déroulement des opérations et l'efficience. En réalisant la priorité susmentionnée, l'ONF sera donc en mesure de mieux faire partager son expertise au Canada et à l'échelle internationale.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Développer une gamme d'applications qui misent sur les actifs de l'ONF en création et en technologie.
- Poursuivre la relocalisation d'une partie des actifs de l'ONF. 75 % de la collection de l'ONF sera sécurisée vers la fin de l'année.
- Poursuivre la numérisation de la collection active de l'ONF par l'entremise d'une automatisation croissante de processus de travail : entre 40 et 50 % des œuvres auront une copie maîtresse numérique source (MNS) sécurisée et un fichier Pivot[2]
- Établir une veille technologique et un partage à l'interne sur des normes de l'industrie et des opportunités technologiques pour création et diffusion.
- Adapter les systèmes actuels à la numérisation croissante des données ainsi qu'aux différentes activités de gestion et de traitement des médias à l'ONF.

[2] Le fichier Pivot est un fichier numérique légèrement compressé à partir du master numérique qui permet la production de la vaste majorité des livrables d'accessibilité.

Priorité	Type	Résultats stratégiques et/ou programmes
Élargir, joindre et engager les auditoires	DÉJÀ ÉTABLIE	-Résultat stratégique -Programme 2: Accessibilité et interaction avec l'auditoire

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

L'objectif est de mettre le public au cœur du processus de l'ONF, lequel consiste à créer des expériences collectives et travailler avec les auditoires dans un environnement d'immersion favorisant la créativité et l'interaction. Dans le but d'élargir son rayonnement à différents groupes d'auditoire, tout en étant plus sensible aux besoins et aux réalités de chacun, l'ONF doit mieux cerner et mesurer les moyens de rejoindre ces auditoires.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Multiplier et rejoindre les auditoires (actuels et nouveaux) au Canada et à l'étranger
- Assurer un suivi plus étoffé de l'interaction avec l'utilisateur selon le niveau d'engagement.
- Intégrer les données liées à la consommation de contenu sur les nouvelles plateformes numériques (comme la télévision connectée et les nouvelles applications mobiles).
- Créer des chaînes linguistiques sur ONF.ca pour rejoindre les communautés culturelles
- Ajouter une chaîne de films indépendants pour présenter des films canadiens produits avec le concours des programmes *Filmmaker Assistance Program* (FAP) et l'aide au Cinéma indépendant du Canada (ACIC).
- Enrichir l'offre éducative en ligne sur le portail CAMPUS par l'ajout de nouveau contenu et de nouvelles fonctionnalités à l'usage exclusif des élèves et du personnel enseignant.
- Lancer une version de CAMPUS pour le secteur éducatif des États-Unis.
- Redéfinir et s'engager dans l'espace public

Priorité	Type	Résultats stratégiques et/ou programmes
Excellence organisationnelle (processus, collaboration et communication)	DÉJÀ ÉTABLIE	-Résultat stratégique -Programme 1: production audiovisuelle -Programme 2: Accessibilité et interaction avec l'auditoire -Programme 3: Services internes

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

L'ONF est guidé par les principes de saine gouvernance et de responsabilisation visant à gagner et à conserver la confiance de la population canadienne. Cette priorité est d'autant plus importante qu'elle permet de définir l'ONF en tant qu'organisation créative de pointe transformée dans son mode de fonctionnement pour optimiser les ressources pour les Canadiens.

En renouvelant sa culture organisationnelle, l'ONF crée un environnement qui favorise la collaboration et l'ouverture, qui encourage un leadership mobilisateur, qui valorise la diversité et les nouveaux modèles de fonctionnement.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Participer à l'évaluation de la Ronde XI du Cadre de Responsabilisation de Gestion (CRG)
- Utiliser une approche consultative et mobilisatrice dans la mise en œuvre du nouveau plan stratégique quinquennal de l'ONF.
- Poursuivre les démarches en vue du déménagement des locaux du bureau central et entreprendre le projet de relocalisation des salles de conservation de la collection.
- Déployer le plan de communication interne.
- Mettre en œuvre une approche intégrée en gestion de la performance.
- Développer des compétences des gestionnaires de l'ONF en matière de leadership.
- Mettre en œuvre le plan d'action relié à la politique sur le contrôle interne.
- Développer des modèles d'affaires audacieux.

Analyse des risques

Au fil des ans, l'ONF s'est bâti une solide réputation pour l'innovation des formes créatives qu'il met de l'avant au service de son mandat. Cette innovation sous-tend une tolérance aux risques éditoriaux et créatifs plus grande que dans le secteur privé. Il s'agit d'une des caractéristiques fondamentales de l'organisation dans une perspective de gestion intégrée du risque.

Depuis près d'un an, l'ONF a mis en œuvre un processus de gestion intégrée du risque impliquant chacune des directions de l'organisation. Le groupe de travail interne sur la gestion intégrée du risque s'est doté d'une méthodologie rigoureuse d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques qui a permis de réviser le profil de risque organisationnel (PRO) 2009 et d'élaborer une nouvelle édition 2012 plus représentative. Une fois approuvé par le conseil d'administration au début de l'année 2013, le nouveau PRO fera l'objet d'une communication plus ciblée auprès de tous les gestionnaires.

C'est ainsi qu'en 2013-2014, l'ONF compte poursuivre activement la mise en pratique du processus de gestion intégrée du risque par le biais des actions suivantes : utiliser l'information sur les risques tout au long de son cycle de planification stratégique, assurer des occasions d'apprentissage en gestion du risque pour les gestionnaires, de même que surveiller et évaluer les mesures d'atténuation dans une perspective d'amélioration continue. Le groupe de travail examinera également les résultats du profil durant l'automne 2013 à la lumière des changements qui pourraient survenir dans l'environnement interne ou externe de l'ONF.

Voici quelques-uns des principaux événements de risques que l'ONF surveillera attentivement en 2013-2014 :

Le déménagement de l'ONF

Depuis les années 1950, les locaux de l'ONF à Montréal se trouvent dans l'arrondissement Saint-Laurent, dans l'édifice McLaren. Cette infrastructure est aujourd'hui désuète, les mécanismes et les formats de création ayant considérablement évolué dans un contexte de production numérique où la collaboration et l'émulation sont essentielles. Le déménagement du bureau central en un lieu plus central est un élément important à la réalisation de la vision de l'ONF de devenir un centre d'innovation numérique. L'ONF gère ce risque depuis plusieurs années, entre autres par la mise en place de son projet de relocalisation du quartier général et de son plan de financement.

La désuétude technologique et la préservation de nos actifs numériques

L'évolution continue des technologies offre de nouvelles occasions d'affaires, mais présente aussi des défis importants. La durée de vie relativement courte des supports et des formats

technologiques est l'un des principaux enjeux associés à ces développements. Bien que le risque de désuétude technologique ne soit pas spécifique à l'environnement d'affaires de l'ONF, son impact est élevé dans un environnement de production et de conservation audiovisuelle. Aujourd'hui, cela est particulièrement vrai en ce qui a trait aux productions interactives. L'ONF gère ce risque en assurant une veille technologique continue; il a formé un groupe de travail interne qui recensera et mettra en place les meilleures pratiques de préservation des productions et des sites Internet interactifs.

La gestion des droits d'auteur

L'acquisition et le renouvellement des droits d'auteur est devenu un enjeu de taille dans un environnement médiatique où les contenus sont désormais accessibles par le biais de plateformes numériques, cela tant pour les créateurs que les utilisateurs de contenu. La durée, le délai et les coûts substantiels qui accompagnent l'acquisition, par exemple, des droits Internet pour de nombreuses œuvres de la collection de l'ONF font en sorte que l'institution fait face au risque de ne pouvoir utiliser ses propres contenus. Cette année, la direction des Relations d'affaires et des Services juridiques de l'ONF met de l'avant, en collaboration avec les Programmes français et anglais, un plan d'action concernant la gestion des droits d'auteur 2012-2014. Ce plan fait suite aux recommandations d'une évaluation des processus internes de gestion des droits d'auteur à l'ONF et vise, entre autres, à améliorer l'efficacité des pratiques d'acquisition et de renouvellement des droits.

Les communications avec nos partenaires

Au cours de la dernière année, la contribution de l'ONF au Budget 2012 du gouvernement du Canada s'est concrétisée par une série de mesures qui ont eu un impact sur nos partenaires. Afin de maintenir un climat de confiance, l'ONF entretient des relations soutenues et positives avec la communauté des créateurs et ses différents partenaires. Par ailleurs, l'organisation consulte annuellement les communautés linguistiques en situation minoritaire en plus de maintenir une communication régulière avec ses représentants.

Sommaire de la planification

Ressources financières (dépenses prévues — en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
62 890	62 890	59 362	69 090

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
399	384	384

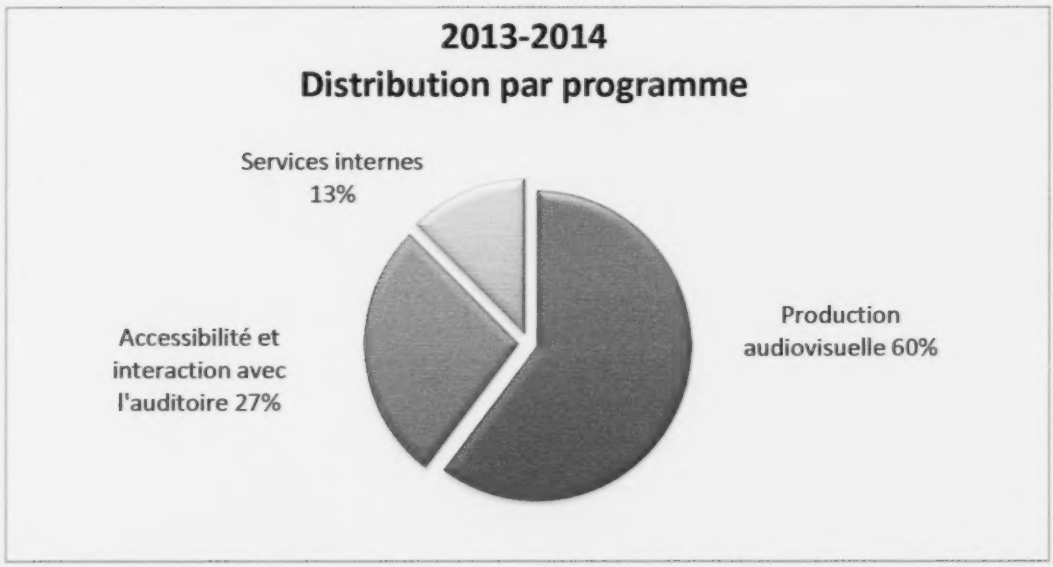

Tableau récapitulatif de la planification (en milliers de dollars)

Résultat stratégique	Program-me	Dépenses réelles 2010–2011	Dépenses réelles 2011–2012	Dépenses projetées 2012–2013	Dépenses prévues			Cohérence avec les résultats du gouvernement du Canada[3]
					2013–2014	2014–2015	2015–2016	
Les histoires et les perspectives canadiennes sont présentes dans les médias audiovisuels et rendues accessibles à la population du Canada et du reste du monde.	Production audiovisuelle	44 893	42 370	41 681	37 910	37 619	37 579	**Affaires sociales** : Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques.
	Accessibilité et interaction avec l'auditoire	14 507	16 340	18 522	17 131	13 522	13 500	
Total partiel		**59 400**	**58 710**	**60 203**	**55 041**	**51 141**	**51 079**	

Tableau Sommaire – Planification pour les Services internes (en milliers de dollars)

Programme	Dépenses réelles 2010–2011	Dépenses réelles 2011–2012	Dépenses projetées 2012–2013	Dépenses prévues		
				2013–2014	2014–2015	2015–2016
Services internes	8 483	8 194	8 843	7 849	7 820	7 812
Relocalisation Quartier général de l'ONF	-	-	-	-	400	10 200
Total partiel	**8 483**	**8 194**	**8 843**	**7 849**	**8 220**	**18 012**

[3] On trouvera, sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor, de l'information sur la cohérence de la contribution des ministères avec les résultats du gouvernement du Canada. (http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx).

Total du sommaire de la planification (en milliers de dollars)

Résultats stratégiques, programmes et services internes	Dépenses réelles 2010–2011	Dépenses réelles 2011–2012	Dépenses projetées 2012–2013	Dépenses prévues		
				2013–2014	2014–2015	2015–2016
Total	**67 883**	**66 904**	**69 046**	**62 890**	**59 361**	**69 091**

Profil des dépenses

Tendances au chapitre des dépenses ministérielles (en milliers de dollars)

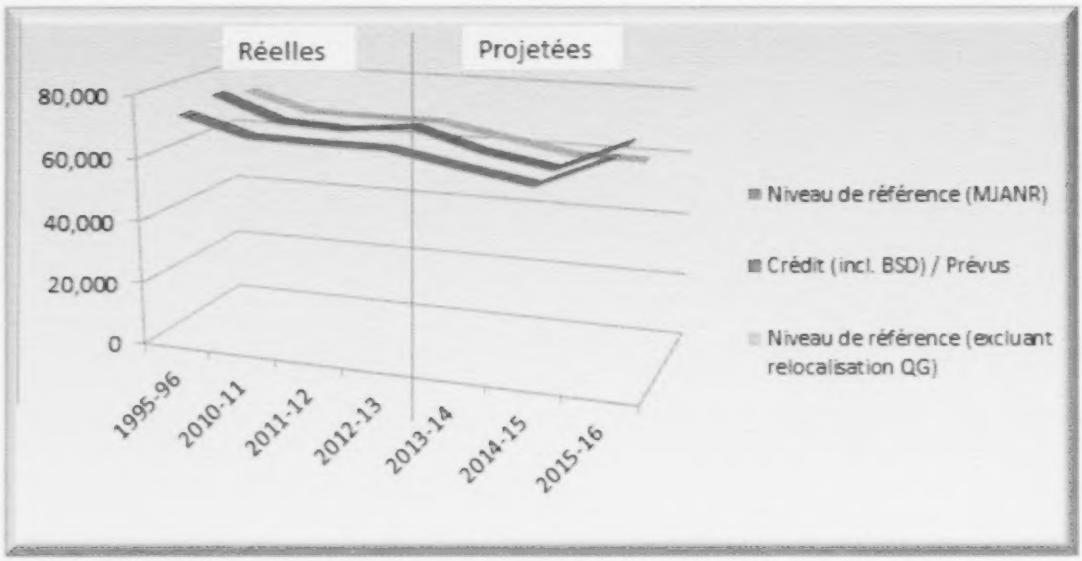

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir plus de renseignements sur nos crédits organisationnels, veuillez consulter le *Budget principal des dépenses de 2013-2014*[4].

[4] http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/me-bpd-fra.asp

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique

En remplissant son mandat, l'ONF vise le résultat stratégique suivant:

> Les histoires et les perspectives canadiennes sont présentes dans les médias audiovisuels et rendues accessibles à la population du Canada et du reste du monde.

L'ONF atteint ce résultat stratégique par deux programmes principaux: Production d'œuvres audiovisuelles et Accessibilité et interaction avec l'auditoire. En produisant des œuvres audiovisuelles pertinentes et audacieuses, l'ONF contribue à une meilleure compréhension du pays et du reste du monde pour la population canadienne. L'ONF utilise les technologies de pointe pour faciliter et élargir l'accès à ses œuvres et à celles de ses partenaires, dans les deux langues officielles auprès du public canadien de toutes les régions, tout en consolidant la présence du Canada dans l'univers numérique au moyen de sa marque reconnue de par le monde.

Résultat stratégique : *Les histoires et les perspectives canadiennes sont présentes dans les médias audiovisuels et rendues accessibles à la population du Canada et du reste du monde.*

Indicateurs de rendement	**Cibles**
Pourcentage de la population canadienne ayant indiqué que les productions de l'ONF reflètent les histoires ou les perspectives canadiennes.	75 % d'ici le 31 mars 2015
Histoires et perspectives canadiennes : pourcentage d'œuvres audiovisuelles explorant la diversité canadienne.	75 % d'ici le 31 mars 2015
Histoires et perspectives canadiennes : pourcentage d'œuvres achevées explorant les enjeux sociaux pertinents.	75 % d'ici le 31 mars 2015
Nombre de titres offerts dans <ONF.ca> <NFB.ca>.	2 500 d'ici le 31 mars 2015

Programme 1 : Production audiovisuelle
Description du programme

Ce programme contribue à donner aux Canadiens une meilleure compréhension des enjeux auxquels est confronté leur pays et fait connaître les points de vue canadiens aux autres nations.

À titre de producteur du secteur public, l'ONF produit des œuvres audiovisuelles originales qui reflètent les diverses perspectives canadiennes – culturelles, régionales et autochtones, entre autres – et qui émanent des divers créateurs et communautés composant le pays. Cette activité de programme intervient dans des domaines où le secteur privé est absent et donne aux créateurs la possibilité d'explorer les avancées artistiques et technologiques en matière de forme et de contenu. Elle assure également la découverte, le perfectionnement et l'encadrement des talents et de la créativité au sein des communautés de cinéastes et des autres communautés de créateurs. La programmation de l'ONF est nécessaire pour assurer aux Canadiens l'accès à diverses voix et à divers contenus dans les deux langues officielles. Elle fait la promotion de la culture et des valeurs canadiennes dans le cadre d'événements à caractère historique ou culturel de portée nationale.

Alors que la consommation médiatique de la population canadienne migre vers Internet, l'ONF s'impose comme chef de file dans la création de contenu numérique innovateur, dans les deux langues officielles. Les activités de production englobent la conceptualisation, la recherche, le développement et la production de documentaires, de films d'animation, de contenu nouveau média et d'autres formes émergentes.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
37 910	37 910	37 619	37 579

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
239	233	233

Programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les œuvres audiovisuelles de l'ONF sont innovatrices.	Pourcentage du public canadien percevant l'ONF comme une institution innovatrice et créatrice.	65 % (innovatrice) d'ici le 31 mars 2015 75 % (créatrice) d'ici le 31 mars 2015
	Pourcentage de prix et d'hommages prestigieux par rapport au nombre total de prix remportés dans les festivals canadiens et internationaux (p. ex. : prix liés à l'innovation, à l'excellence créatrice, hommages, prix du Canada pour la diversité).	15 % d'ici le 31 mars 2014
Les créateurs canadiens établis et de la relève qui travaillent avec l'ONF représentent la diversité canadienne.	Pourcentage d'œuvres audiovisuelles achevées, signées par des cinéastes de la relève[5].	23 % d'ici le 31 mars 2014
	Nombre de cinéastes de la relève qui font un film à l'ONF ou qui participent à un programme favorisant l'épanouissement des talents, y compris les concours.	110 d'ici le 31 mars 2014
	Pourcentage d'œuvres audiovisuelles achevées, signées par des cinéastes issus des diverses communautés ethnoculturelles, régionales et linguistiques, par des cinéastes autochtones et par des cinéastes handicapés.	51 % d'ici le 31 mars 2014
L'ONF participe à des événements de portée historique et culturelle faisant la promotion de la culture et des valeurs canadiennes.	Nombre de productions réalisées pour des projets nationaux et internationaux d'envergure.	13 d'ici le 31 mars 2014

[5] Un cinéaste est considéré comme faisant partie de la relève lorsqu'il réalise son 1er, 2e ou 3e film.

Faits saillants de la planification

L'année 2013-2014 sera marquée par de nombreux changements au sein des Programmes anglais et français de l'ONF. En effet, le départ de Mme Cindy Witten, directrice générale du Programme anglais, donnera lieu à un remplacement à la direction générale d'ici le printemps 2013. Ce changement de direction insufflera une vision et un leadership renouvelés au sein de l'équipe du Programme anglais et se fera parallèlement au lancement du Plan stratégique quinquennal de l'ONF. Par ailleurs, au cours de l'année 2013-2014, le producteur exécutif responsable de la production française en situation minoritaire sera dorénavant basé à Toronto, Studio de la francophonie canadienne. De plus, un poste de producteur interactif sera créé à Vancouver, ce qui permettra d'intensifier la collaboration avec les francophones de l'ensemble du pays autour des nouvelles plateformes qui sont en plein essor partout au pays, en misant sur trois pôles de production et de distribution, de Vancouver à Moncton en passant par Toronto. Enfin, au cours de l'année, l'ONF soulignera les 50 ans du Programme français et les 40 ans d'existence du programme de l'Aide au Cinéma indépendant du Canada (ACIC).

Projets d'envergure

L'ONF produira de nombreux projets d'envergure au cours de l'année 2013-2014, et ce, dans ses domaines de prédilection tels que les documentaires, les œuvres interactives et les films d'animation. Parmi ces productions, notons les films d'animation *Me and My Moulton* de Torill Kove, qui fait une incursion dans l'esprit d'une enfant de huit ans aux prises avec le sentiment d'appartenir à une famille hors norme; *Jutra* de Marie-Josée St-Pierre, lequel s'articule autour de l'œuvre cinématographique de Claude Jutra et de son univers personnel. Le lancement du film d'animation 3D *Gloria Victoria* de Theodore Ushev, quant à lui, sera finalement repoussé en 2013-2014. Certaines productions interactives se concrétiseront comme *Séances* de Guy Madden, un récit interactif constitué de scènes recréées à partir de vieux films muets. Basée sur le film original *Rouli-roulant* de Claude Jutra en 1966, une autre œuvre interactive, *Rouli-roulant*, recréera de façon créative des scènes du film original. Encore cette année, de grands documentaires aborderont des enjeux d'importance et présenteront un contenu authentiquement canadien. Le film *Hue* de Vic Sarin explore la hiérarchie fondée sur la couleur de la peau et étudie ce phénomène mondial de la Chine aux États-Unis. Le film *Crazy Water* de Dennis Allen s'intéresse, à travers une histoire personnelle, au problème de l'alcoolisme dans les communautés autochtones. *La passion du risque, le jockey Ron Turcotte*, un documentaire de Phil Comeau qui relate la vie et la carrière de Ron Turcotte, un des meilleurs jockeys de tous les temps. Pour terminer, la série de trois courts métrages de fiction, *Michelle*, *Marie* et *Thomas* de Robert Lepage et Pedro Pires sera lancé au cours de l'année.

Événements majeurs

Depuis plus de 70 ans, l'ONF marque les moments clés de la vie de notre pays en vue de célébrer son histoire et de transmettre sa culture et son patrimoine aux générations à venir. C'est ainsi

qu'en 2013-2014, l'ONF commémorera le 100e anniversaire du Royal 22e Régiment en lançant le documentaire *De Courcelette à Kandahar* de Claude Guilmain. Ce film propose d'examiner, par l'entremise de lettres de combattants et de films d'archives, la création et l'évolution du premier régiment canadien-français, depuis sa formation au début de la Première Guerre mondiale jusqu'à sa participation en Afghanistan.

Programmation pour le secteur de l'éducation

Par ailleurs, l'ONF continue de produire des œuvres qui répondent aux exigences du secteur de l'éducation en matière de programmation. À cet effet, le documentaire *Les mots qui dansent* d'Yves-Étienne Massicotte explore le monde des personnes sourdes et leur lutte pour la reconnaissance de cette culture distincte. Le projet interactif *Ta parole est en jeu* en collaboration avec le Groupe des technologies de l'apprentissage (GTA) de l'Université de Moncton et avec le soutien du Fonds interactif du Canada, sera lancé au cours de l'année et proposera un vaste portrait collectif de la langue française sur tout le territoire canadien, incluant des jeux interactifs et plus d'une centaine de courts métrages documentaires. En collaboration avec l'Agence spatiale canadienne, les élèves du pays seront initiés aux merveilles de l'exploration spatiale au moyen de modules d'apprentissage interactifs innovateurs et de jeux. Au cours de cette expérience d'apprentissage, les élèves seront en liaison avec la prestigieuse mission du Colonel Chris Hadfield, qui est le premier Canadien aux commandes de la Station spatiale internationale.

Expression de voix autochtones

Depuis sa création, l'ONF crée des œuvres qui sont l'expression de voix régionales uniques et collabore avec des cinéastes des communautés autochtones pour raconter leurs histoires et leurs traditions. En collaboration avec le Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN), l'ONF lance la première édition de Tremplin Nikanik, un concours destiné aux cinéastes francophones des Première Nations du Québec qui souhaitent réaliser une première ou une deuxième œuvre documentaire de 30 minutes ou moins. Dans la foulée du succès du programme Stories From Our Land destiné à la relève, Digital North 1.0 permettra de jumeler un jeune cinéaste du Nord avec un créateur de contenu numérique expérimenté pour réaliser une histoire en ligne. Pour terminer, le projet interactif, *De Nort*, fruit d'un collectif de trois créateurs autochtones, sera lancé au printemps. C'est dans le cadre de son partenariat avec le festival ImagineNATIVE en médias numériques et à la suite d'un appel de propositions que l'ONF a sélectionné ce projet qui raconte la vie des résidents d'une réserve du Nord par les objets que l'on retrouve dans leurs maisons.

Encadrement des talents et développement professionnel

L'ONF joue un rôle actif dans le perfectionnement et l'encadrement des talents et de la créativité au sein des communautés de cinéastes et de créateurs, jeunes ou chevronnés. Une troisième édition du concours Cinéastes en résidence sera lancée et deux cinéastes d'expérience seront en résidence à l'ONF pendant deux ans à compter de l'automne 2013. Ils pourront ainsi mener à bien des projets novateurs en matière de contenu, de technologie et de diffusion. Ils succéderont

à des cinéastes de renom, tels Carole Laganière (*Absences*) et Danic Champoux (*Auto-portrait sans moi*), qui lanceront leurs films au cours de la prochaine année.
Au cours de l'année 2013-2014, l'ONF aidera les cinéastes de la relève issus de toutes les régions du pays et de diverses communautés – ethnoculturelles, autochtones et linguistiques – à se perfectionner et à faire entendre leurs voix. Par exemple, la 9e édition du programme national *Hothouse* se tiendra du 8 juillet au 27 septembre 2013 et permettra à des cinéastes de la relève désireux de développer leurs compétences en animation d'obtenir un apprentissage de 12 semaines au Studio d'animation de Montréal. En outre, la 21e édition du concours Cinéaste recherché(e), qui se tient tous les deux ans, aidera des cinéastes de la relève à réaliser leur premier film d'animation professionnel. Le concours Tremplin commencé en 2005 et destiné aux cinéastes de la relève des minorités francophones du Canada souhaitant réaliser leur première ou seconde œuvre documentaire sera, quant à lui, révisé et amélioré afin de tenir compte des réalités changeantes de la francophonie canadienne.

L'ONF continue de jouer un rôle de premier plan dans le mentorat et la formation professionnelle de générations émergentes de cinéastes et de créateurs d'œuvres médiatiques. À cet égard, plusieurs formations Digicamp 2.0 (atelier de production interactive) mettront à profit les enseignements dégagés de Digicamp 1.0 pour appliquer les concepts du récit en ligne novateur. Digicamp est un atelier pratique d'une semaine, au cours duquel des producteurs de l'ONF travaillent en équipe pour produire un nouveau projet interactif en cinq jours seulement. Au cours de l'atelier, les producteurs amélioreront les compétences en idéation, en étude de l'auditoire, en analyse de plateformes, en design, en architecture d'information, en programmation et en lancement du projet. Il est à noter que ces ateliers de Digicamp seront offerts aussi bien au personnel de l'ONF qu'à certains de ses partenaires de prestige, tels Arte et France Télévisions.

Programme 2 : Accessibilité et interaction avec l'auditoire
Description du programme

Ce programme fait en sorte que les auditoires canadiens et du reste du monde peuvent accéder à du contenu canadien innovateur reflétant les histoires et les perspectives canadiennes, le regarder, en discuter et interagir avec celui-ci. Alors que la consommation médiatique migre vers Internet, le contenu canadien doit être rendu disponible sur tous les supports numériques et mobiles.

Les mécanismes utilisés comprennent la distribution, le marketing et la commercialisation des œuvres audiovisuelles au moyen d'un catalogue diversifié, d'un fonds d'archives bien établi et du développement de marchés diversifiés (p. ex., salles, télévision, consommateur et institutionnel), par le truchement d'Internet et des canaux traditionnels, au Canada et à l'étranger. Grâce à ces activités, l'ONF rend ses œuvres largement accessibles partout au Canada, notamment dans les communautés mal desservies et éloignées ainsi que dans les communautés autochtones et de langue officielle en situation minoritaire. Les activités de l'ONF liées à l'accessibilité et à l'interaction avec l'auditoire contribuent au dynamisme de la culture et du patrimoine canadiens.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
17 131	17 131	13 522	13 500

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
108	99	99

Programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les auditoires canadiens et internationaux visionnent les œuvres de l'ONF et interagissent avec celles-ci	Pourcentage de la population canadienne qui affirme avoir vu une production de l'ONF au cours de la dernière année.	30 % d'ici le 31 mars 2015
	Nombre total de visionnages d'œuvres de l'ONF.	35 millions d'ici le 31 mars 2015
	Nombre total d'utilisateurs par niveau d'interaction (visionnages d'utilisateurs enregistrés ou de clients[6])	100 000 enregistrés et 12 000 clients d'ici le 31 mars 2015
	Total des revenus produits	4,7 $ millions d'ici le 31 mars 2014

Faits saillants de la planification

Conservation et préservation

La collection de l'ONF fait l'objet de plans de numérisation et de conservation qui ont pour objectif commun d'assurer la préservation de la collection pour les générations futures dans un format qui facilite l'accessibilité à long terme. Pour atteindre cet objectif, au cours de la prochaine année financière, l'ONF poursuivra la relocalisation d'une partie de ses actifs audiovisuels dans un second lieu géographique afin de réduire les risques d'une perte majeure de sa collection en cas de sinistre. Selon nos estimations, 75 % de notre collection sera ainsi sécurisée d'ici la fin de l'année 2013-2014.

Par ailleurs, la mise en œuvre du plan de numérisation de l'ONF se poursuit. Débuté en avril 2011, ce projet doit permettre de numériser la collection active de l'organisation sur une période de sept ans. Durant la prochaine année financière, par l'entremise d'une automatisation croissante de ses processus de travail, entre 40 et 50 % des œuvres de la collection active de l'ONF auront une copie maîtresse numérique source (MNS) sécurisée et un fichier Pivot offrant une accessibilité facile, souple et à la demande.

[6] Les utilisateurs enregistrés sont ceux qui n'ont pas recours aux services transactionnels de l'ONF, mais qui fournissent leurs coordonnées, s'inscrivent en tant qu'amis (p. ex. Facebook), s'abonnent aux cyberlettres ou aux chaînes de l'ONF, se créent un profil en ligne, etc ; les clients sont des particuliers ou des organisations qui utilisent les services transactionnels de l'ONF.

Accès des consommateurs et interaction
Par ce sous-programme, l'ONF s'assure que les auditoires peuvent accéder à du contenu canadien innovateur reflétant les histoires et les perspectives canadiennes, et qu'ils peuvent regarder ce contenu, en discuter et interagir. Comme la consommation médiatique migre de plus en plus en ligne, le contenu canadien doit être offert sur toutes les plateformes numériques et mobiles en place.

Les productions de l'ONF continueront d'être facilement accessibles à l'ensemble de la population canadienne, et le nombre de titres offerts dans l'Espace de visionnage en ligne, ONF.ca/NFB.ca, augmentera. Parmi les autres améliorations prévues dans ONF.ca/NFB.ca en 2013–2014, mentionnons l'optimisation du moteur de recherche et l'ajout d'une chaîne linguistique, voire de plusieurs, pour mieux respecter la pluralité linguistique et culturelle du public canadien. (Par exemple, l'ONF a l'intention de créer des chaînes consacrées aux films de sa collection qui sont en mandarin et en espagnol.)

Les auditoires auront plus facilement accès à davantage de contenu de l'ONF. La diffusion en continu gratuite de la plupart des productions, le téléchargement aux fins d'achat, la location de nouveaux titres en vidéo sur demande et l'achat de DVD seront encore offerts dans le portail ONF.ca/NFB.ca. Grâce à des partenariats avec LG, Samsung, Google, RIM et autres, l'ONF continuera aussi de s'assurer que son contenu est exploitable sur toutes les nouvelles plateformes mobiles et de télévision connectée.

Pour donner suite aux consultations effectuées auprès des minorités et de cinéastes de langues officielles en situation minoritaire au pays, l'ONF ajoutera une chaîne de films indépendants dans le but de présenter des films canadiens qu'il aura contribué à produire (au moyen du Filmmaker Assistance Program – FAP et de l'Aide au cinéma indépendant du Canada – ACIC) ainsi que d'autres œuvres médiatiques canadiennes indépendantes qui ne sont pas distribuées en ligne.

De plus, l'ONF développera une gamme d'applications qui misent sur ses actifs en création et en technologie. L'une d'entre elles permettra à l'utilisateur de produire ses propres œuvres multimédias à partir non seulement des archives visuelles et sonores de l'ONF, mais aussi de ses propres photos de famille, films et enregistrements pour créer son « album de famille numérique ». Une autre application commémorera le 100e anniversaire de naissance de Norman McLaren (détails à la section intitulée Rayonnement auprès de l'industrie nationale et internationale). Cette application innovatrice pour l'iPad présentera à l'utilisateur les animations de McLaren. Outre l'information biographique et l'accès à l'œuvre de McLaren, l'application offrira des ateliers permettant de créer sa propre animation à l'aide des techniques innovatrices du légendaire animateur. Les films ainsi réalisés pourront être partagés sur les réseaux sociaux.

L'ONF continuera d'améliorer le suivi de l'accès à ses produits et de leur consommation par les utilisateurs en ligne, et d'accroître la capacité de l'organisme à produire des rapports sur les données liées à ces transactions et activités. Il implantera de nouvelles étiquettes (comme Google Analytics et Comscore) sur toutes ses propriétés en ligne pour faciliter la comparaison transparente de son rendement par rapport à l'industrie et pour intégrer les données relatives à la consommation sur les nouvelles plateformes de livraison numérique à mesure de leur lancement (plateformes de télévision connectée, applications mobiles, etc.). Ces systèmes de gestion de données intégrés et améliorés assureront à l'ONF un suivi plus vigilant et une analyse plus poussée de l'interaction avec l'utilisateur et de la conversion de celui-ci, ce qui permettra à l'organisme de mieux comprendre le comportement de l'utilisateur et de mieux servir les Canadiens et Canadiennes qui font des transactions dans ses portails.

Partenariats stratégiques : Raconter des histoires canadiennes à la population canadienne et au monde

L'ONF sera partenaire, pour une huitième année, des Rendez-vous de la Francophonie. Cette initiative lui permettra de présenter de nouvelles productions dans plus d'une cinquantaine de villes canadiennes en mars 2014.

Au cours de la prochaine année, l'ONF verra la poursuite de plusieurs partenariats d'envergure au pays pour la diffusion des œuvres et la promotion du patrimoine canadien avec, notamment Aéroport de Montréal (ADM) ainsi que Via Rail. En effet, dans la foulée de l'exposition sur les faits saillants de l'animation à l'ONF, lancée l'an dernier, ADM accueillera d'autres projets de l'ONF. Les voyageurs de Via Rail auront, quant à eux, accès à un nouveau service de visionnage à bord des trains qui comprendra, entre autres, une chaîne ONF. Le partenariat avec Air Canada a été reconduit, et les voyageurs pourront voir une sélection de films de l'ONF en cours de vol.

Dans la foulée du lancement du coffret *Unikkausivut : Transmettre nos histoires* auprès des instances gouvernementales au pays et auprès du Ministère des affaires extérieures, diverses activités de rayonnement de la collection inuite et nordique de l'ONF seront présentées au pays et l'étranger. Mentionnons, « Arctique extraordinaire » qui se tiendra au Musée canadien de la nature à Ottawa, tout le mois d'avril et coïncidera avec l'événement « Scène nordique » du Centre national des arts auquel nous participerons également. Au mois de mars prochain, le Haut-commissariat de Londres organise à Cambridge une semaine consacrée à l'Arctique pour marquer la nouvelle présidence du Canada à la tête du Conseil de l'Arctique qui aura lieu en mai. À cet égard, la collection de films inuits de l'ONF devient un outil de promotion privilégié. Nous avons d'ailleurs conclu, à ce jour, des ententes avec les ambassades de Beijing et de Taipei qui procéderont à la traduction de certains films du coffret *Unikkausivut*. Ces titres pourront ensuite être exploités par la distribution pour les marchés étrangers.

Mentionnons que nous poursuivrons également le partenariat avec la Commission de la vérité et de la réconciliation pour le lancement du film *We Were Children* dans le cadre de l'événement national qui aura lieu à Montréal en avril. Le don symbolique du film au centre du savoir de la Commission figure au nombre des activités prévues à cette occasion.

L'ONF est également le partenaire privilégié d'activités de rayonnement au cœur de la Ville de Montréal et du Quartier des spectacles, parmi lesquelles l'événement annuel Nuit blanche, dans le cadre de Montréal en lumière.

Accès des marchés institutionnel et éducatif et interaction
L'ONF soutient les marchés institutionnel et éducatif en assurant la promotion et la distribution d'œuvres audiovisuelles et d'autres ressources éducatives de qualité à l'intention des jeunes, tant au Canada qu'à l'étranger. L'offre au marché de l'éducation consiste en du contenu canadien dans les deux langues officielles, lequel est évalué et mis en contexte à l'intention des écoles canadiennes par des membres du personnel enseignant canadien.

En 2013–2014, l'ONF continuera de travailler avec le personnel enseignant du pays afin de développer et d'étoffer son offre éducative en ligne dans le portail CAMPUS d'ONF.ca/NFB.ca. Le portail est alimenté par des commentaires reçus régulièrement, et cinq nouveaux modules d'apprentissage en ligne[7] ainsi que des guides de ressource seront créés sur les sujets suivants : éducation sur le milieu polaire, pensionnats autochtones, violence contre les femmes et exploration spatiale interdisciplinaire.

Outre les consultations permanentes avec le personnel enseignant, l'ONF effectuera une analyse contextuelle de l'état actuel du marché nord-américain pour recenser les produits médiatiques et les portails éducatifs en ligne. Cette recherche le guidera pour déterminer comment faire évoluer son modèle de gestion et élaborer d'autres fonctionnalités dans CAMPUS. Le lancement d'une version de CAMPUS pour le secteur de l'éducation des États-Unis est planifié pour 2013–2014; une version destinée à d'autres marchés étrangers est prévue à une date ultérieure.

L'ONF a déjà constaté que certaines fonctionnalités sont nécessaires au secteur de l'éducation, par exemple, un espace de partage destiné au personnel enseignant, et il les mettra en œuvre en 2013–2014. Une nouvelle version de CAMPUS pour le secteur canadien de l'éducation sera enrichie d'un accès protégé par mot de passe pour les élèves, qui pourront ainsi utiliser les outils de l'ONF pour effectuer leurs propres recherches et leurs présentations en classe. L'offre de

[7] On entend par module d'apprentissage en ligne une page Web sur mesure pour le secteur de l'éducation comprenant des films, des séquences, des entrevues, des ressources, des liens et toute l'information dont le personnel enseignant a besoin pour intégrer un film à leurs cours.

l'ONF aux écoles n'en sera que plus pertinente. De plus, une version mobile de CAMPUS sera lancée à l'intention du personnel enseignant, d'abord sur l'iPad, puis sur d'autres tablettes électroniques. Les enseignants et enseignantes pourront ainsi utiliser les ressources de l'ONF en tout lieux.

En 2013–2014, l'ONF achètera des œuvres médiatiques et des ressources éducatives réalisées par des maisons de production indépendantes qui serviront de complément à sa collection éducative dans des matières comme la mathématique et les sciences appliquées. Le secteur de la production indépendante y trouvera un important débouché. L'ONF poursuivra aussi ses partenariats avec les télédiffuseurs – comme TFO (télévision francophone en Ontario), pour la programmation éducative destinée aux enfants, et NHK (Japan Broadcasting Corporation), pour les films sur les sciences – pour complémenter sa collection en ligne.

Des classes virtuelles sur l'exploration spatiale et les pensionnats autochtones du Canada seront également offertes. L'ONF étoffera son programme de classes virtuelles pour inclure une série mensuelle axée sur le perfectionnement professionnel des enseignants et enseignantes de manière à les aider à intégrer, dans leur pratique quotidienne, les médias, la production médiatique et la pensée critique sur les médias.

En plus d'organiser des classes virtuelles, l'ONF poursuivra son offre d'ateliers pratiques divers à l'intention des élèves et du personnel enseignant de Montréal et Toronto ainsi que de sept autres villes canadiennes. De cinq à dix ateliers seront ainsi donnés sur place dans ces villes, en partenariat avec une variété d'organisations et d'établissements canadiens comme les commissions et conseils scolaires, les collèges et cégeps, les universités, les coopératives de cinéma, et les organisations et congrès d'enseignants et enseignantes.

Misant sur les forces de l'ONF, ces ateliers répondront aux besoins du personnel enseignant en permettant aux élèves d'accéder directement à la pratique de la production médiatique dans les domaines de l'animation, du documentaire, de la production sonore et du récit médiatique. Des ateliers sont régulièrement offerts au personnel enseignant, ce qui lui donne les outils voulus pour produire des œuvres médiatiques en classe. Tous les ateliers sont orientés sur la littératie médiatique, qui comprend la déconstruction et la production d'œuvres médiatiques en lien direct avec les programmes d'études de l'ensemble des provinces et territoires du Canada.

Unikkausivut : transmettre nos histoires, l'initiative de mise en valeur du patrimoine audiovisuel inuit de l'ONF, verra la mise en place de trois nouveaux partenariats avec les instances gouvernementales du Nunavut, du Nunavik et du Nunatsiavut, visant à desservir les communautés avec de nouvelles œuvres de notre collection, accessibles en inuktitut, assorties de ressources éducatives. Le ministère de l'Éducation du Nunavut s'est engagé à renouveler un troisième partenariat avec l'ONF.

L'ONF est également en pourparlers avec la Commission polaire canadienne pour un partenariat qui verrait la diffusion du coffret *Unikkausivut* à travers le réseau éducatif pancanadien.

Ce sous-programme sert le marché de l'éducation et soutient également le marché institutionnel canadien (bibliothèques publiques, services de santé et services sociaux, associations et entreprises communautaires et culturelles) en faisant connaître le contenu audiovisuel de l'ONF à la population canadienne, en le lui rendant facilement accessible (dans les deux langues officielles) et en soutenant ses activités éducatives.

Notre partenariat avec la Ville de Montréal (Accès culture) nous permettra de diffuser de nombreux films dans plus de 40 lieux différents, et ce, dans les 19 arrondissements de la ville. Par ailleurs, plusieurs centaines de films de notre collection rayonneront partout au Canada et à l'international alors qu'ils seront présentés lors d'événements spéciaux, d'exposition dans les musées et galeries, de tournées et autres activités publiques.

Rayonnement auprès de l'industrie nationale et internationale[8]

Par ce sous-programme, l'ONF assure la promotion de la culture et du patrimoine canadiens au moyen de partenariats avec le secteur public et le privé. Sa présence à diverses activités de rayonnement et à des festivals lui permet d'interagir avec des intervenants clés de l'industrie de la télévision et du cinéma au Canada et à l'étranger.

Chaque année, les productions de l'ONF sont présentées dans quelque 250 festivals d'envergure aux quatre coins du monde. L'ONF propose de nouveaux films à des festivals prestigieux comme ceux de Sundance, Berlin, Cannes, Annecy, Venise, Toronto et Amsterdam ainsi qu'au Festival Hot Docs.

Au Canada, l'ONF assurera en 2013-2014 une présence notable sur la scène des festivals de films au pays, grâce à ses partenariats particulièrement significatifs avec Hot Docs, imagineNATIVE, le Festival international d'animation d'Ottawa, les Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM), le Festival international du cinéma francophone en Acadie (FICFA), Regard sur le court métrage au Saguenay et des événements organisés par l'industrie, par exemple, la conférence de l'Association canadienne de la production médiatique, le Festival de Banff et l'événement Future. Innovation. Technology. Creativity. (FITC).

[8] En raison des compressions effectuées dans son programme de subventions et de contributions, l'ONF diminuera certaines des activités énumérées dans ce sous-programme et réorientera ses efforts vers le développement de partenariats stratégiques et vers l'accessibilité accrue de ses œuvres à la population canadienne et au monde.

À la veille des commémorations du 75e anniversaire de l'ONF, en mai 2014, de nouveaux partenariats seront mis en œuvre pour célébrer cette institution, dont le Musée de la civilisation à Québec qui s'attèle à une exposition majeure sur l'animation à l'ONF.

Une série d'événements marqueront le 100e anniversaire de Norman McLaren. Pour l'occasion, de nombreuses activités se dérouleront au cours de festivals et d'autres événements (rétrospectives, projections spéciales), particulièrement en Écosse, lieu de naissance du cinéaste.

Programme 3 : Services internes
Description du programme

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	**Dépenses prévues 2013–2014**	**Dépenses prévues 2014–2015**	**Dépenses prévues 2015–2016**
Services Internes			
7 849	7 849	7 820	7 812
Relocalisation du quartier général de l'ONF			
-	-	400	10 200

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
52	52	52

Faits saillants de la planification

Les services internes de l'ONF donnent un appui à l'atteinte du résultat stratégique de l'organisation ainsi qu'à la réalisation de ses deux programmes, soit la production audiovisuelle et l'accessibilité et interaction avec l'auditoire. L'année 2013-2014 sera marquée par le dévoilement et le lancement du Plan stratégique 2013-2018 qui énoncera la vision de l'ONF pour les cinq prochaines années. Voici les grands dossiers des services internes pour l'année 2013-2014 :

La réalisation du nouveau Plan stratégique quinquennal de l'ONF
Un comité spécial représentant chacune des directions de l'ONF travaillera sur l'opérationnalisation du Plan stratégique 2013-2018. Échelonné au fil des cinq prochaines années, les activités de ce comité commenceront dès la publication du Plan stratégique, en février 2013. L'ONF a adopté une approche consultative et mobilisatrice de ses employés dans l'élaboration de son nouveau plan et compte adopter la même approche dans la mise en œuvre de sa vision pour les prochaines années.

Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)
Durant l'automne 2013, l'ONF devrait faire l'objet d'une évaluation à la Ronde XI du CRG. Pour l'ONF, la conformité aux différentes composantes de gestion s'inscrit dans un processus continu. En effet, cet exercice d'évaluation de nos activités de gestion nous permet de valider nos processus et, selon les résultats obtenus, de mettre en place les mesures pour améliorer les éléments de gestion qui requièrent un suivi plus rigoureux.

Gestion du changement
La Direction des ressources humaines poursuit activement la réalisation de son plan stratégique triennal 2011-2014. Elle maintient son rôle de partenaire stratégique dans la gestion du changement à l'ONF. Trois projets-phares ponctueront l'année 2013-2014 en ce qui a trait aux ressources humaines : le déploiement du plan de communication interne – en collaboration avec la Direction des communications institutionnelles; la mise en œuvre d'une approche intégrée en gestion de la performance; le développement des compétences des gestionnaires de l'ONF en matière de leadership.

Déménagement de l'ONF et aménagements
Le déménagement de l'ONF demeure une priorité majeure pour l'institution, puisqu'il permettra notamment de se rapprocher du public, d'avoir des locaux adaptés aux nouvelles technologies et aux normes actuelles du Milieu de travail 2.0. et de positionner l'ONF comme chef de file mondial de la production numérique.

Conséquemment, l'ONF poursuivra en 2013 les démarches en vue du déménagement des locaux du bureau central et entreprendra le projet de relocalisation des salles de conservation de la collection.

En matière de biens et d'aménagements, l'ONF continuera d'implanter les mesures annoncées suite au Budget 2012. L'exécution de l'ensemble de ces mesures s'effectue en étroite collaboration avec le ministère des Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC).

Plan de continuité des activités
En 2012-2013, le comité interne sur la sécurité a terminé une minutieuse analyse des répercussions sur les opérations (ARO) dans l'éventualité où un sinistre survenait à l'ONF. À la suite de l'analyse de ses activités critiques, l'organisation a élaboré un plan de continuité des activités qu'elle prévoit compléter et diffuser au courant de 2013-2014. Ce plan s'alignera aux normes de planification de la continuité des activités énoncées dans la Politique sur la sécurité du gouvernement et répondra à l'un des principaux risques du profil de risque organisationnel de l'ONF.

Gestion financière
Durant l'année 2013-2014, l'ONF poursuivra la mise en place de son plan d'action relié à la politique sur le contrôle interne tel que présenté à l'Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers de l'ONF. Également, l'ONF poursuit son travail d'analyse de conformité aux vingt processus opérationnels communs de la gestion financière qui, jusqu'à présent, est concluante.

À la suite de l'abolition de son service de gestion des voyages, l'ONF se joindra aux Services de voyages partagés du gouvernement du Canada à compter du 1er avril 2013, et ce, après avoir effectué une analyse comparative d'offres de fournisseurs externes. Cette solution entièrement intégrée de la planification et réservation de voyages et à la gestion des comptes de dépenses répond à l'ensemble des besoins de l'ONF en plus d'être parfaitement alignée avec les politiques et besoins de rapports du gouvernement. L'ONF fait aussi partie de la vague 2 du projet de regroupement des services de paie à Miramichi. Le traitement de paie au nouveau centre commencera de manière progressive en septembre 2013 et s'étalera sur une période de 18 mois.

Gestion de l'information

La modification du système d'information sur les médias est l'une des composantes de la gestion de l'information à l'ONF. L'objectif est d'adapter les systèmes actuels à la numérisation croissante des données ainsi qu'aux différentes activités de gestion et de traitement des médias à l'ONF. L'ONF prévoit ainsi améliorer l'efficacité de ses systèmes, tout en se conformant aux normes du gouvernement.

Fonction d'évaluation

Parmi ses priorités institutionnelles, l'ONF maintient la mise en œuvre de son plan d'évaluation quinquennal 2010-2015 et sa participation aux rencontres de la communauté de pratique en évaluation. En 2013-2014, l'ONF évaluera ses activités de rayonnement international et complétera l'évaluation de ses programmes destinés aux cinéastes de la relève. L'implantation des recommandations découlant des évaluations demeure une priorité de la fonction d'évaluation. Le plan d'action concernant la gestion des droits d'auteur (2012-2014) est un exemple-clé de suivi à l'évaluation du processus de gestion des droits d'auteur, qui a eu cours à l'automne-hiver 2011-2012.

Section III : Renseignements supplémentaires

Principales données financières

État consolidé prospectif des résultats de fonctionnement et de la situation financière nette du ministère
Pour l'exercice (ayant pris fin le 31 mars)
(en milliers de dollars)

	Écart ($)	Résultats prévus 2013-2014	Résultats estimatifs 2012-2013
Total des dépenses	-4 836	69 005	73 841
Total des revenus	-85	5 112	5 197
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	-4 751	**63 893**	**68 644**
Situation financière nette du ministère	3 737	**4 059**	**322**

Faits saillants

Dépenses

Les dépenses d'opérations de 2013-2014 présentent une diminution de 4 836 K$ par rapport à 2012-2013 principalement en raison des mesures annoncées au Budget 2012.

Revenus

Les revenus prévus pour 2013-2014 sont comparables à ceux de 2012-2013 avec un montant de 5 112 K$ et ce malgré la baisse des revenus associés aux droits d'auteur ainsi que celle qu'a connu le marché de la télévision canadienne et internationale.

Situation financière nette ministérielle

La situation financière nette ministérielle de fin d'exercice présente une augmentation significative de 3 737 K$ par rapport à 2012-2013 portant sa position à 4 059 K$. L'ONF a réduit son obligation financière suite aux déboursés des indemnités de départ de ses employés. Ces déboursés résultent de l'abolition du programme de paye des employés, tel qu'énoncé dans les conventions collectives récemment signées. L'obligation de l'ONF pour les avantages sociaux futurs comportera dorénavant uniquement une provision pour couvrir les indemnités de congé de maladie.

État consolidé prospectif de la situation financière
Pour l'exercice financier (ayant pris fin le 31 mars)
(en milliers de dollars)

	Écart ($)	**Résultats prévus 2013-2014**	**Résultats estimatifs 2012-2013**
Total du passif net	-3 455	9 016	12 471
Total des actifs financiers nets	-160	5 280	5 440
Dette nette du ministère	-3 295	3 736	7 031
Total des actifs non financiers	442	7 795	7 353
Position financière nette du ministère	3 737	**4 059**	**322**

Faits saillants

Les passifs nets ont diminué de 3 455 K$ puisque l'ONF a réduit ses obligations financières suite aux déboursés des indemnités de départ de ses employés. Dû à cet impact majeur, la dette nette ministérielle a été réduite d'un montant quasi équivalent (3 295 K$). L'augmentation des actifs non financiers de 442 K$ provient principalement de l'achat d'équipement et des infrastructures nécessaires pour la continuation du virage numérique de l'ONF. L'ensemble de ces éléments ont permis d'améliorer la situation financière nette ministérielle de l'ONF de 3 737 K$ par rapport à 2012-2013 portant sa position à 4 059 K$.

États financiers prospectifs

http://www.onf-nfb.gc.ca/fr/onf-etats-financiers-prospectifs-2013-2014.pdf

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le Rapport sur les plans et priorités de 2013-2014 est affichée sur le site Web de l'Office national du film [9]

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert;
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles;
- Vérifications internes et évaluations à venir (trois prochains exercices);

Dépenses fiscales et Évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé *Dépenses fiscales et évaluations*[10]. Les mesures fiscales présentées dans le rapport Dépenses fiscales et évaluations relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Amélie Saint-Germain
Analyste principale, Planification stratégique et relations gouvernementales
a.saint-germain@onf.ca
514-496-1044

[9] http://www.onf-nfb.gc.ca/fr/rpp2013-2014
[10] http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp